

Chapitre 1 • La France et le conflit israélo-palestinien. Relations interétatiques et émergence du militantisme depuis 1948

La période qui s'étend de la création de l'Etat d'Israël au déclenchement de la deuxième *Intifada* est extrêmement importante à étudier pour comprendre les ressorts de la diplomatie actuelle de la France au Proche-Orient et ceux du militantisme lié à la question israélo-palestinienne¹. La manière dont le conflit israélo-palestinien est perçu et traité en France aujourd'hui est en effet le produit d'une riche histoire qui pourrait en soi faire l'objet d'un livre. L'objectif de ce premier chapitre est de retracer brièvement cette histoire. Ce chapitre est divisé en trois sections, les deux dates charnières retenues correspondant au départ du général de Gaulle en 1969 et à l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en 1981. En réalité, ces deux dates n'ont pas constitué des ruptures majeures eu égard au militantisme en France lié au conflit israélo-palestinien et même à la politique proche-orientale de la France. La notion de « rupture » n'est d'ailleurs sans doute pas la meilleure pour décrire les évolutions survenues au cours de cette période d'un demi-siècle. *A posteriori*, les éléments de continuité semblent en effet bien plus nombreux que ceux de rupture. Des moments forts peuvent toutefois être identifiés comme l'opération de Suez, les massacres de Sabra et Chatila ou la première *Intifada*. Le plus important d'entre eux est sans doute la guerre des Six Jours de 1967 qui a eu un retentissement considérable sur les relations franco-israéliennes et pourrait être considérée comme l'acte de naissance du militantisme, en France, lié au conflit israélo-palestinien.

I. La France et le conflit israélo-arabe jusqu'en 1969 : aspects diplomatiques et éveil militant

De la IV^e République à la fin de la période gaullienne, la position de la France au Maghreb et au Moyen-Orient a bien changé. Alors que les dix premières années d'existence de l'Etat d'Israël sont marquées par une relation privilégiée avec la France, le retour au pouvoir du général de Gaulle, à la suite de la crise

de mai 1958, marque une dégradation progressive des liens avec Israël qui culmine lors de la guerre des Six Jours.

1. Les relations franco-israéliennes sous la IV^e République : l'âge d'or

Il n'est pas question de rappeler ici l'entière histoire du projet sioniste depuis Théodore Herzl jusqu'à la création de l'Etat d'Israël en mai 1948. Soulignons simplement l'importance de la déclaration Balfour du 2 novembre 1917 rédigée en ces termes : « Le gouvernement de sa Majesté² envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour la réalisation de cet objectif étant entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine, ainsi qu'aux droits et au statut politique dont jouissent les Juifs dans tout autre pays »³. Comme n'a pas manqué de le rappeler Jacques Chirac au moment de la visite d'Etat du président israélien Moshé Katsav en février 2004, « Dès juin 1917, Jules Cambon, alors Secrétaire Général du Quai d'Orsay, exprimait, avant même la déclaration Balfour, "la sympathie du gouvernement français pour la renaissance de la nationalité juive sur cette terre d'où le peuple d'Israël a été chassé il y a tant de siècles" »⁴. Pendant l'entre-deux-guerres, face à la situation de plus en plus tendue se développant au Proche-Orient entre les nombreux arrivants juifs et la population arabe, le gouvernement britannique publie plusieurs *Livres blancs* remettant en cause la perspective de création d'un Etat juif en Palestine⁵. Les abominations de l'Holocauste font resurgir la nécessité d'accorder aux juifs un Etat. A l'*Organisation des Nations Unies* (ONU), lors des discussions préliminaires au vote du plan de partage de novembre 1947, la France est dans une situation délicate : d'un côté, le gouvernement issu de la France libre souhaiterait marquer un tournant symbolique après les fautes du régime de Vichy en aidant les juifs à acquérir un Etat ; de l'autre, ce vote risque de renforcer la colère des Arabes habitant dans les colonies françaises. Finalement, la première solution est choisie et le plan de partage est voté le 29 novembre 1947 par trente-trois voix pour, treize contre et dix abstentions⁶. Le représentant de la France est alors Alexandre Parodi. Quelques années plus tard, Jacob Tsur, ambassadeur d'Israël en France de 1953 à 1959, note dans ses mémoires : « M. Parodi s'est acquis une place d'honneur dans l'histoire d'Israël : ce fut lui qui leva la main en faveur de la création de l'Etat, lors de la séance historique des Nations unies, le 29 novembre 1947 »⁷. Ce vote provoque un regain de tensions au Proche-Orient. Une nouvelle insurrection arabe éclate en Palestine et s'amplifie jusqu'à se transformer en véritable guerre. Les Britanniques décident d'avancer leur retrait de la région du 1^{er} août à la mi-mai 1948. Le 14 mai 1948, David

Ben Gourion annonce l'indépendance de l'Etat d'Israël, événement salué plus particulièrement par les membres de la *Ligue française pour la Palestine libre*, organisation au sein de laquelle « Jean-Paul Sartre côtoie le radical Edgar Faure, le socialiste André Philip et le fondateur de la revue *Esprit*, Emmanuel Mounier »⁸. Contrairement aux Etats-Unis et à l'URSS qui s'empressent de reconnaître le nouvel Etat, la France se montre plus prudente. La reconnaissance *de facto* d'Israël par le gouvernement français intervient le 24 janvier 1949⁹.

A partir du début des années 1950, au fur et à mesure que les liens entre la France et ses colonies du Maghreb s'étioilent, les relations avec Israël s'améliorent. Dans le contexte d'équilibre précaire de la guerre froide, les Etats-Unis, qui à cette époque sont focalisés sur le conflit coréen, évitent de s'engager trop visiblement aux côtés d'Israël, de peur de créer de nouvelles tensions avec l'Union soviétique. Pour élaborer son programme nucléaire, Israël fait donc appel à la France. En 1953, un accord de coopération nucléaire est conclu¹⁰. La France fournit également des armes à Israël. En 1955, lors du défilé organisé à Tel-Aviv pour la fête de l'Indépendance, les foules massées dans les rues applaudissent les chars *AMX 13* qui viennent d'être livrés par la France. Le même jour, le gouvernement israélien fait connaître officiellement la conclusion d'un contrat pour l'acquisition de chasseurs *Mystère*¹¹. Ces ventes d'armes ne vont pas de soi et font l'objet de longues tractations. D'une manière générale, le ministère de la Défense français – et notamment le ministre Pierre Koenig – soutient ces contrats d'armement tandis que le Quai d'Orsay se montre beaucoup plus circonspect voire carrément hostile¹².

Les liens entre les deux pays se renforcent à l'occasion de la crise de Suez¹³. Au début de l'année 1956, le grand projet du dirigeant égyptien Gamal Abd-el Nasser est la construction du barrage d'Assouan. Après avoir essuyé des refus de prêts des Etats-Unis, de l'URSS et de la Banque Mondiale, le président Nasser annonce le 26 juillet 1956 la nationalisation du canal de Suez afin de financer la construction du barrage d'Assouan. Trois Etats se sentent particulièrement visés :

- Le Royaume-Uni qui détient la majorité des parts de la *Compagnie de Suez* et a de nombreux intérêts dans la région liés à son passé colonial et aux mandats que lui avait confiés la SDN après la Première Guerre mondiale.
- La France qui possède encore une part conséquente de la *Compagnie de Suez* dont le président est d'ailleurs un Français. Mais surtout, Gamal Abd-el Nasser est soupçonné, à juste titre semble-t-il, de fournir des armes et d'entraîner des combattants du *Front de Libération Nationale* (FLN) algérien.
- Quant à Israël, il paraît de plus en plus menacé par le président égyptien, chantre du panarabisme. La radio du Caire, *La voix des Arabes*, appelle les

nations arabes à s'unir contre Israël. Ces craintes sont d'autant plus justifiées que l'Égypte est sur le point de recevoir une livraison d'armes soviétiques transitant par la Tchécoslovaquie. En outre, depuis la nationalisation du canal de Suez, l'Égypte interdit la traversée à tous les navires israéliens.

Des tractations diplomatiques débutent entre ces trois États. Elles aboutissent le 22 octobre 1956 à une convention secrète signée à Sèvres et prévoyant le plan suivant : Israël doit utiliser le prétexte d'une attaque de *fedayins* en envahissant le Sinaï le 29 octobre. Le 6 novembre, jour où les Américains seraient trop préoccupés par les élections présidentielles dans leur pays pour se soucier de la situation au Moyen-Orient, l'armée israélienne serait censée arriver au canal de Suez. A ce moment-là, la France et le Royaume-Uni enverraient un *ultimatum* aux deux belligérants et interviendraient comme force d'interposition au niveau du canal. Dans les faits, les manœuvres évoluent différemment. Contrairement au plan prévu, l'armée israélienne écrase l'armée égyptienne et progresse en quelques heures jusqu'au canal. Français et Britanniques refusent d'intervenir immédiatement, pensant qu'avant le 6 novembre, les Américains risqueraient d'entrer en scène. Le plan de Sèvres tourne au fiasco, d'autant que le président égyptien fait appel à l'ONU. Le 5 novembre, la France et le Royaume-Uni décident quand même d'envoyer leurs troupes à Port-Saïd. L'Union soviétique réagit fermement, Nikolaï Boulganine brandissant la menace du nucléaire contre Israël et ses deux alliés. Le président nord-américain, Dwight Eisenhower, prévient Anthony Eden, Guy Mollet et David Ben Gourion que les États-Unis ne bougeraient pas en cas d'attaque soviétique. Humiliés diplomatiquement, les gouvernements français et britannique ordonnent le retrait de leurs hommes de Port-Saïd le 6 novembre.

En fait, des militaires français ont combattu dans ce conflit avant le 5 novembre mais de manière secrète. Le 30 octobre, 36 avions de combat français atterrissent en Israël, à la demande de David Ben Gourion qui craint que l'armée de l'air israélienne ne puisse rivaliser avec l'aviation égyptienne¹⁴. Les avions français sont repeints aux couleurs d'Israël. Les pilotes français, à la tête desquels se trouve le colonel Perdrizet, se voient remettre des documents d'identité israéliens. Ils revêtent des uniformes neutres afin de ne pas pouvoir être identifiés comme Français si l'un d'entre eux venait à être abattu. Deux de ces avions s'écrasent au décollage et sont immergés discrètement au large des côtes israéliennes. Les pilotes s'en sortent indemnes. Ce n'est que le 14 novembre que les aviateurs français basés en Israël regagnent la France¹⁵.

La crise de Suez engendre en France un fort mouvement de solidarité avec Israël. La femme de l'ambassadeur Jacob Tsur organise une collecte de dons pour le *Comité d'aide au soldat israélien*. En quelques jours, une « somme

considérable »¹⁶ est récoltée et des dons en nature – quatre cents vestes en cuir et en fourrure, par exemple – sont envoyés aux soldats israéliens. En outre, une campagne spéciale d'aide à Israël obtient des souscriptions importantes. Cette campagne est dirigée par Elie de Rothschild tandis que l'ancien président de la République Vincent Auriol en est le président d'honneur. Une récolte de fonds est organisée également par le *Maguen David Adom*, l'équivalent de la *Croix Rouge* en Israël, qui permet au jeune Etat hébreu d'acquérir plusieurs ambulances. Des donations proviennent même de cercles communistes juifs qui contestent la position hostile à Israël adoptée par Moscou et le *Parti Communiste Français*. Des initiatives individuelles surprenantes voient le jour comme celle d'une femme âgée qui propose à l'ambassadeur d'Israël d'offrir à *Tsahal* un hélicoptère pour transporter les blessés. L'armée israélienne ne possède pas encore d'hélicoptères. L'attaché de Défense de l'ambassade émet des réserves car l'entretien de l'appareil risque de poser problème. La généreuse donatrice s'engage alors à financer également l'entretien, ce qui convainc l'ambassadeur d'accepter l'hélicoptère¹⁷.

Une des nombreuses conséquences de la crise de Suez est le renforcement de la coopération nucléaire entre la France et Israël. Trois accords de coopération nucléaire sont signés entre les deux pays le 12 décembre 1956, le 21 août 1957 et le 3 octobre de la même année¹⁸. Samir Kassir et Farouk Mardam-Bey n'hésitent pas à voir derrière ce renforcement la main d'un « puissant lobby pro-israélien »¹⁹ incarné notamment par le *Comité français pour l'alliance France – Israël*. Ce comité milite alors pour le maintien de l'alliance *ad hoc* de Suez et comprend de nombreuses personnalités politiques de premier plan telles que Jacques Soustelle (le président du comité), Michel Debré, Pierre Koenig, François Mitterrand, Maurice Schumann, etc²⁰. La perpétuation des liens franco-israéliens au-delà de la crise de Suez peut aussi être perçue comme un acte de *Realpolitik*. C'est du moins comme ça que l'entend Elie Barnavi : « Pour la France, empêtrée qu'elle était dans ses conflits coloniaux au Maghreb, Israël était un moyen de damer le pion aux Anglais et, surtout, aux alliés arabes des insurgés algériens »²¹. Voilà une façon triviale d'illustrer la formule chère à Raymond Aron et aux tenants de l'école réaliste : « La France n'a ni amis, ni ennemis, seulement des intérêts »²². En octobre 1957, un nouvel accord de coopération nucléaire est signé entre les deux pays. Les Français prennent l'engagement de fournir aux Israéliens une pile atomique et de l'uranium enrichi²³. L'aide française permet à terme²⁴ aux Israéliens de construire à Dimona « un véritable complexe nucléaire comprenant non seulement un réacteur plutonigène, mais aussi une usine d'extraction de plutonium. Avec, à la clé, quasiment le mode d'emploi pour fabriquer une bombe A »²⁵. Il convient de préciser que durant les deux dernières années d'existence de la IV^e République, les échanges militaires franco-israéliens échappent de plus en plus au contrôle

du Quai d'Orsay, et sont pris directement en charge par le ministère de la Défense²⁶. L'avènement de la V^e République le 28 septembre 1958 se traduit notamment par un retour en force du ministère des Affaires étrangères, ce qui ne manque pas d'affecter les relations franco-israéliennes²⁷.

2. La période gaullienne ou la dégradation progressive des relations franco-israéliennes

Les relations entre la France et Israël sous la période gaullienne évoluent au gré des vicissitudes de la vie politique nationale et internationale. Le facteur algérien est en particulier déterminant. La France, engagée dans une véritable guerre en Algérie jusqu'en 1962, est alors dans l'impossibilité de nouer des contacts avec les pays arabes qui soutiennent l'Algérie. Depuis la crise de Suez et jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, parmi tous les Etats arabes, seul le Liban n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec la France. Sans doute plus par nécessité que par conviction, la France gaullienne de 1958 à 1962 « maintient avec l'Etat hébreu des relations suivies bien que moins privilégiées »²⁸. Certes, sur le plan militaire, le général de Gaulle se montre intraitable puisque, pour reprendre ses propres mots, il « m[et] un terme à d'abusives pratiques de collaboration établies, depuis l'expédition de Suez, entre Tel-Aviv et Paris et qui introduis[aient] en permanence des Israéliens à tous les échelons des états-majors et des services français »²⁹. La coopération nucléaire est également interrompue, le général de Gaulle ordonnant l'arrêt de toute assistance dans ce domaine le 12 janvier 1961³⁰. En revanche, au niveau des apparences diplomatiques, les relations semblent dans un premier temps demeurer des plus chaleureuses. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la teneur des déclarations du président français qui ne tarit pas d'éloges envers David Ben Gourion. Lors de la visite du Premier ministre israélien à Paris, le 13 juin 1960, Charles de Gaulle déclare : « Envers Israël, nous ressentons de l'admiration, de l'affection et de la confiance... Vous, Monsieur Ben Gourion, symbolisez en votre personne la merveilleuse résurrection, la renaissance, la fierté et la prospérité d'Israël. A mes yeux, vous êtes le plus grand homme d'Etat de ce siècle »³¹. L'année suivante, le 6 juin 1961, lors d'un nouveau passage du dirigeant de l'Etat hébreu à l'Elysée, le général de Gaulle s'exclame : « Nous tenons à vous assurer de notre solidarité, de notre amitié, et je lève mon verre à Israël, notre ami et notre allié »³². Ces propos vont bien au-delà des exigences de la politesse diplomatique. Le 28 juin 1964, devant Levi Eshkol, successeur de David Ben Gourion au poste de Premier ministre, le général de Gaulle qualifie une nouvelle fois Israël d'« allié » et d'« ami »³³. En juillet 1964, Alain Peyrefitte, ministre français de l'Information, déclare : « La France, après une période de relations difficiles avec le monde arabe, en raison notamment de l'affaire

algérienne, entretient maintenant de bons rapports avec ces pays. Cela ne signifie nullement que l'amitié avec Israël doive subir une éclipse ; au contraire, les bonnes relations que nous entretenons avec les antagonistes doivent permettre le maintien du statu quo et de la paix au Proche-Orient »³⁴. En décembre de la même année, c'est le ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville qui s'adresse au roi Hussein de Jordanie en ces termes : « L'amitié avec Israël est profondément enracinée dans le peuple français. Vous commettriez une grave erreur en essayant de nous lier les mains à ce sujet »³⁵.

La guerre d'Algérie a des conséquences importantes pour la communauté juive de France. Des dissensions voient le jour au sein de certaines organisations juives au sujet de l'attitude à adopter à l'égard du conflit. Dans le numéro de janvier 1963 du mensuel *Kadimah* de l'*Union des étudiants juifs de France* (UEJF), Henri Atlan, le président de cette association estudiantine, dresse un bilan de l'impact de la guerre d'Algérie sur la cohésion de l'UEJF :

« La guerre d'Algérie a pendant sept ans très fortement marqué notre Union ainsi d'ailleurs que l'ensemble de la jeunesse de France. Cette guerre nous a imposé une prise de conscience de l'engagement juif dans la Cité, dans un contexte nouveau et très particulier. Si, jusque-là, cet engagement était vécu comme quelque chose d'assez simple dans la mesure où il continuait celui de la Résistance et s'identifiait le plus souvent avec la lutte contre l'antisémitisme, on peut dire qu'avec cette guerre, l'UEJF a vécu le problème de l'engagement comme un long déchirement. D'une part, les incidences de la guerre sur des questions nous touchant directement (service militaire, poussée du fascisme, dégradation des valeurs morales qui accompagnaient la généralisation de la torture) nous empêchaient de fermer les yeux sur cette réalité qu'au début on était tenté de repousser [...]. D'autre part, notre engagement ne pouvait être simple car, dès le début, l'ambiguïté de notre position nous était apparue : pour défendre des valeurs morales qui s'imposaient par notre histoire et nos traditions, nous étions amenés à une sorte d'alliance avec le nationalisme arabe dont nous avons toutes raisons de soupçonner d'emblée l'anti-israélisme et, par suite, l'antisémitisme. L'une des étapes les plus décisives qui ont marqué cette période par des conséquences qu'elle est susceptible d'avoir encore aujourd'hui fut celle où nous décidâmes d'accepter une scission de fait avec la section d'Alger : nos camarades d'Algérie étaient beaucoup plus sensibilisés au danger de l'antisémitisme arabe alors que nous, "métropolitains", ressentions beaucoup plus fortement le danger de la fascisation. Cette scission, qui n'a jamais été officialisée, s'était traduite par le fait que l'UEJF avait repris sa liberté d'action après que, pendant des années, elle avait été freinée dans ses prises de position par la section d'Alger. Cette inhibition était d'ailleurs un phénomène généralisé à toutes les organisations juives

en France qui étaient soumises aux pressions des Communautés juives d'Algérie. Notre organisation fut à peu près la seule en fin de compte à décider de se libérer de ces pressions quoi qu'il en coûtât, et il nous en a coûté. En effet, les prises de position de l'UEJF, malgré nos efforts pour leur garder le caractère nuancé inhérent à l'ambiguïté de notre situation de Juifs, ont eu pour résultat de rendre de plus en plus difficile notre dialogue avec la masse des étudiants juifs Nord-Africains et Algériens. Ce hiatus devint à ce point gênant que des membres du C.A. durent aller s'en expliquer de vive voix devant une assemblée générale de la Section de Marseille »³⁶.

Cette citation permet de mieux comprendre les tensions qui éclatent sporadiquement à la fin de la guerre d'Algérie entre les juifs ashkénazes de France métropolitaine et les « rapatriés » sépharades, arrivés en masse dans les semaines qui suivent la signature des accords d'Evian en mars 1962³⁷. En quelques mois, ce sont plus de 100 000 juifs sépharades qui arrivent d'Algérie³⁸.

L'indépendance de l'Algérie marque un tournant dans les liens entre la France et les Etats arabes³⁹. Le 10 septembre 1962, les relations diplomatiques sont rétablies avec l'Arabie saoudite, la Jordanie et la Syrie. Le 18 janvier 1963, c'est au tour de l'Irak puis, le 4 avril 1963, l'Egypte renoue elle aussi avec Paris⁴⁰. Le paradigme réaliste est sûrement le plus à même d'expliquer cette évolution : tant que la France avait des intérêts en Algérie, elle avait tendance à les défendre, ce qui impliquait une attitude négative envers les Etats soutenant le FLN algérien, notamment l'Egypte nassérienne. Dans cette perspective, Israël était un partenaire utile. Mais à partir du moment où l'Algérie acquiert son indépendance, la France n'a plus de raisons de se priver d'un rayonnement possible dans tout le monde arabe. L'argument économique est le plus souvent avancé : à l'époque, Israël représente moins de trois millions de consommateurs potentiels contre plusieurs dizaines de millions dans les pays arabes. Des éléments politiques et géostratégiques pourraient aussi être mentionnés : il ne faut pas oublier que le début des années 1960 correspond à deux des crises les plus sérieuses de la guerre froide : celle de Berlin et celle de Cuba. Consciente des dangers de l'affrontement bipolaire, la France ambitionne de mener une politique de balance entre l'Est et l'Ouest qui se traduit par exemple, en 1966, par son retrait du commandement militaire intégré de l'*Organisation du Traité de l'Atlantique Nord* (OTAN) ou encore par le célèbre discours de Phnom Penh du général de Gaulle au cours duquel il critique l'engagement nord-américain au Vietnam. La France tente, dans le même temps, de se rapprocher du mouvement des non-alignés dont certains chefs d'Etat arabes, au premier rang desquels Gamal Abd-el Nasser, sont des membres influents. Si la période 1962 – 1966 est caractérisée par une nette amélioration des contacts entre la France et le monde arabe, les liens avec Israël ne sont pas pour autant mauvais.